

2011-09-13

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Incidence du bas niveau des taux d'intérêt sur le comportement financier des ménages

(Article pour la Revue économique du mois de septembre 2011)

Durant la majeure partie de 2010, les taux d'intérêt à court et à long termes se sont situés à un niveau exceptionnellement bas en Belgique. Les taux d'intérêt nominaux ont atteint des planchers historiques. En termes réels, seul l'étiage de 1974 n'a pas été égalé. La courbe des taux a, quant à elle, été relativement raide.

Dans un premier temps, il a été examiné si ce bas niveau des taux d'intérêt exerçait une incidence sur les opérations financières globales des particuliers. Au cours de la récente période, les taux d'intérêt n'ont eu dans la sphère réelle qu'une influence limitée sur le volume d'épargne globale des particuliers en Belgique. Le renforcement du comportement d'épargne des particuliers et la constitution d'actifs financiers nets qui y est liée au cours de la période 2009-2010 semblent, dans une large mesure, être attribuables à l'incertitude économique découlant de la crise financière.

En revanche, les taux d'intérêt jouent un certain rôle dans la sélection des instruments d'épargne et de placement opérée par les particuliers. Tel est le cas lorsqu'ils doivent choisir entre les instruments à court terme et ceux à long terme: les placements à long terme bénéficient d'une nette préférence lors de périodes caractérisées par des taux d'intérêt à long terme élevés ou lorsque le cycle des taux a amorcé une phase descendante. Pendant les quelques périodes caractérisées par une pente des taux réduite ou inversée, les particuliers ont diminué leurs avoirs à court terme compte tenu du fait qu'ils anticipaient alors une baisse des rendements à long terme. C'est surtout dans le choix entre les instruments d'épargne à court terme que les taux d'intérêt sont les plus influents, comme l'atteste l'important arbitrage entre les dépôts à terme et les dépôts d'épargne réglementés, la récente contraction des taux d'intérêt à court terme ayant clairement été à l'avantage de ce dernier instrument. La formation de droits sur les provisions techniques d'assurance-vie et sur les fonds de pension est stimulée par le niveau actuel des taux d'intérêt, étant donné que certains contrats existants offrent un rendement garanti supérieur au taux actuel du marché.

Enfin, les taux d'intérêt exercent une certaine incidence sur les engagements contractés par les particuliers, en premier lieu les emprunts hypothécaires. C'est essentiellement le nombre de crédits hypothécaires qui progresse considérablement lorsque les taux d'intérêt sont faibles. Par ailleurs, le bas niveau des taux d'intérêt peut aussi entraîner des hausses de prix sur le marché de l'immobilier résidentiel, induisant un recours accru au crédit hypothécaire. Toutefois, les crédits ne suivent pas parfaitement l'évolution des prix de l'immobilier, en raison notamment d'une politique de crédit plus restrictive menée par les banques.